

# APPEL À JEUNES CHERCHEURS (MASTER 2) 2011-2012

**LE RIZE**

équipement de la Ville de Villeurbanne  
accueille en résidence deux jeunes  
chercheurs inscrits en Master 2  
de sciences humaines et sociales  
(stages indemnisés de quatre à six mois).

**LE RIZE**  
mémoires, cultures, échanges

villeurbanne

# MISSION SCIENTIFIQUE DU RIZE

Le Rize est un équipement culturel original doté d'un pôle documentaire (il abrite les archives municipales de Villeurbanne et une médiathèque), d'un pôle d'action culturelle et pédagogique et d'un pôle scientifique. Il a pour ambition de stimuler et de favoriser la recherche, mais aussi et surtout de valoriser ses résultats, notamment par une diffusion auprès des publics sous la forme d'expositions, de manifestations et de publications.

Faisant des enjeux de mémoire qui traversent la société contemporaine l'épicentre de son action culturelle, le Rize souhaite que les principes et les modalités de cette action prennent appui sur une réflexion scientifique et éthique qui lui donne sens. Il pourrait faire sien le leitmotiv proposé par Françoise Vergès dans *Les Guerres De Mémoires* (éd. La Découverte, 2008) : « pas de pieuse invocation de la mémoire, mais une écriture de l'histoire ouverte aux réinterprétations, aux découvertes, aux relectures et à une réflexion sur différence et vivre ensemble ». La manière dont la reconnaissance des mémoires des individus et des groupes peut servir la construction d'un vivre ensemble est en effet particulièrement déterminante dans un territoire tel que celui de Villeurbanne, où l'évolution démographique et le métissage ont façonné l'image de la ville.

De façon générale, les problématiques mémorielles explorées par le Rize s'articulent à la spécificité de la société villeurbanaise, société cosmopolite, marquée par le passé industriel de la ville et sa désindustrialisation progressive, mais aussi par une revendication largement affirmée d'indépendance par rapport à sa voisine lyonnaise.

Les enjeux de mémoire recouvrent donc des enjeux fondamentalement sociétaux ; la mission scientifique du Rize sert ainsi la visée citoyenne qui est au cœur de son projet. Ce qui – la précision s'impose – ne contraint nullement les chercheurs qui participent à ce projet à accréditer les mythes fondateurs de l'identité villeurbanaise (celui d'une mixité sociale non conflictuelle, par exemple) en les parant d'une légitimité pseudo scientifique. Il ne s'agit pas non plus de nourrir l'ambition chimérique d'une réconciliation universelle par le travail de mémoire. Celui-ci doit aussi mettre au jour les facteurs de dissension sociale et les situations de domination et d'exclusion hérités du passé, les prendre en compte, voire accepter leur part d'irréductibilité.

C'est en œuvrant à la reconnaissance des témoignages qui en ont été privés, en leur donnant la place que l'histoire ne leur a pas encore accordée, que le Rize entend participer à la cohésion du tissu social urbain. D'autre part, en mobilisant la mémoire de ses habitants, le Rize se propose de faire de la commune de Villeurbanne un terrain d'étude et de recherches sur les villes issues de l'ère industrielle. C'est dans cette perspective qu'il souhaite encourager la rencontre et la collaboration entre ceux qui détiennent la mémoire de Villeurbanne (les Archives de la ville, ses associations, ses entreprises, ses habitants), ceux qui l'étudient (les étudiants et les chercheurs en sciences humaines et sociales), et ceux qui la valorisent (l'équipe du Rize, les conseils de quartier, les institutions culturelles et les artistes).

La mise en lumière des bouleversements économiques et sociaux d'hier doit, tout à la fois, permettre de donner des clés de lecture de la ville d'aujourd'hui, et fournir une base à des travaux prospectifs sur les enjeux sociétaux auxquels se trouvera confrontée la ville de demain.

# DOMAINES DE RECHERCHE

Le Rize est particulièrement favorable à la pluralité des entrées disciplinaires dans ses thématiques de recherche. C'est pourquoi toutes les sciences humaines peuvent *a priori* trouver leur place dans son programme d'étude. La liste suivante est par conséquent indicative :

- Histoire sociale et culturelle
- Histoire politique
- Histoire économique
- Géographie urbaine
- Sociologie
- Psychologie sociale
- Anthropologie/ethnologie
- Sciences politiques
- Information et communication

Des problématiques artistiques, littéraires, linguistiques ou architecturales sont également envisageables.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont les suivants :

- La qualité du projet de recherche
- Sa pertinence au regard des problématiques propres au Rize.

# CONDITIONS ET MODALITÉS PRATIQUES

Dans le cadre de la résidence, un bureau équipé sera mis à la disposition de chacun des étudiants retenus. Le Rize leur fournira les contacts institutionnels nécessaires à leurs recherches et les assistera dans leur travail éventuel de collecte de sources orales.

Les étudiants retenus auront un statut de stagiaire. Une convention de stage sera signée entre la Ville, eux-mêmes et leur université de rattachement pour une durée de quatre à six mois. Ils percevront une gratification de stage mensuelle égale à 30% du Smic. Les dates du stage définies d'un commun accord entre l'étudiant et la Ville, seront comprises entre novembre 2011 et juillet 2012.

Ils s'engageront à communiquer le résultat de leur recherche (mémoire de Master 2) au Rize à l'issue de leur contrat. Ils s'efforceront d'autre part de faciliter l'intégration de leur recherche à la

programmation culturelle du Rize, et/ou de la diffuser par le biais de ses supports éditoriaux, notamment le carnet de recherches "*Mémoires et Société. Actualité de la recherche au Rize*", blog hébergé sur la plate-forme [hypothèses.org](http://hypothèses.org).

## DOSSIER

Les candidats fourniront :

- la fiche de candidature complétée
- une photocopie de pièce d'identité
- une photocopie de la carte Vitale
- un relevé d'identité bancaire
- un curriculum vitæ
- une description de leur projet de recherche en une page maximum
- une lettre de recommandation émanant de leur directeur de recherche
- une attestation d'inscription pour l'année universitaire 2011-2012 en M2.

## CALENDRIER

Les dossiers de candidature sont à renvoyer au plus tard le **vendredi 7 octobre 2011**, à l'adresse suivante :

**Le Rize, 23/25 rue Valentin Haüy 69100 Villeurbanne.**

Les candidats présélectionnés seront auditionnés entre le 10 et le 21 octobre 2011. Le candidat retenu à l'issue des auditions en sera informé la semaine suivante.

## CONTACTS

Anne-Pascale Jacquin, responsable administrative, [ap.jacquin@mairie-villeurbanne.fr](mailto:ap.jacquin@mairie-villeurbanne.fr)  
tél. : 04 37 57 17 02

Le Rize, 23/25 rue Valentin Haüy 69100 Villeurbanne  
tél. : 04 37 57 17 17 - fax : 04 37 57 17 11

Accès : bus C3, 38, 11, 198 - Tram T3  
Vélo'v "mémoires et société"

# AXES DE RECHERCHE PROPOSES POUR L'ANNEE 2011-2012

**Les candidats sont libres de proposer tout sujet de recherche, dès lors qu'il se conforme aux problématiques propres au Rize.**

**Celles-ci s'articulent autour de 3 thématiques principales :**

- **Villeurbanne** : la commune de Villeurbanne a toujours défendu son indépendance. Son histoire politique, culturelle et sociale permet de réfléchir à la spécificité de la ville d'hier et d'aujourd'hui, notamment dans la dynamique du développement de l'agglomération lyonnaise.
- **Culture ouvrière** : marquée par l'industrialisation massive de son territoire, Villeurbanne a longtemps affirmé avec fierté son identité ouvrière. Alors que les traces de cette histoire s'effacent, il est devenu nécessaire de travailler sur la transmission de la mémoire sociale ouvrière et de l'héritage industriel pour les faire prendre en compte dans le projet urbain.
- **Immigration** : l'expérience migratoire caractérise l'histoire du peuplement de Villeurbanne, dont la croissance démographique rapide a accompagné le développement industriel. L'anthropologie urbaine et l'histoire sociale de l'immigration éclairent les enjeux du dialogue interculturel.

Voici cependant quelques axes de recherche envisageables, qui permettraient de valoriser des sources orales (dont la collecte constituerait un travail préalable), ou un fonds non encore exploité aux Archives municipales.

## 1. LES IMMIGRATIONS A VILLEURBANNE

Les immigrations ont fortement marqué l'histoire de Villeurbanne, cependant aucune étude de démographie quantitative n'a encore été élaborée pour le XX<sup>ème</sup> siècle. Le Rize souhaite que des travaux universitaires sur cette thématique soient désormais consacrés au territoire villeurbannais, pour lequel tout reste à faire.

Les sujets d'étude pourront être définis en fonction de la période considérée ou de l'origine géographique des populations migrantes. Il serait bon qu'ils soient centrés sur le cas villeurbannais, mais ils pourront bien entendu replacer ce dernier dans le contexte plus large de l'agglomération lyonnaise. Enfin, les étudiants intéressés par ce type de sujets devront faire de la collecte des sources orales une des bases de leur recherche.

## 2. LE THEATRE MUNICIPAL DE VILLEURBANNE (1934-1957)

L'histoire du Théâtre de la cité/TNP a déjà donné lieu à l'importante monographie de Michel Bataillon, centrée sur la figure charismatique de Roger Planchon (*Un défi en province, Chronique d'une aventure théâtrale*, éd. Marval). L'histoire du théâtre à Villeurbanne n'a cependant pas commencé avec l'arrivée de Roger Planchon en 1957. En effet, depuis 1934, un théâtre municipal de 1 500 places, installé dans le tout nouveau Palais du travail, propose un répertoire qui fait la part belle à l'opérette et à la comédie de boulevard. Par exemple, *Le Pays du sourire*, d'Yvon Leenart et Franz Lehár, représenté à l'ouverture du théâtre, reste ainsi à l'affiche pendant vingt ans, en compagnie de *La Veuve joyeuse*, de *Rêve de valse*, de *La Chaste Suzanne*, puis de *Madame sans gêne* ou *Clochemerle*. Arrivé en 1957, Roger Planchon crée le Théâtre de la Cité. À la fin de mars 1972, Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles, décide de transférer le Théâtre national populaire de Chaillot au Théâtre de la Cité à Villeurbanne. Des co-directeurs artistiques se succèdent : Patrice Chéreau de 1972 à 1982, Georges Lavaudant de 1986 à 1996, jusqu'au départ récent de Roger Planchon, puis Christian Schiaretti, depuis 2002.

Les Archives municipales de Villeurbanne (sous-série 3R, Action culturelle, Sciences, Lettres et Arts) possèdent les dossiers relatifs à la gestion administrative du théâtre et à sa programmation de 1934 à 1957. Ainsi, l'un des axes à privilégier serait l'étude de l'évolution de la programmation théâtrale depuis 1934, et plus globalement l'étude du théâtre pour la période 1934 – 1957.

## 3. L'HOPITAL-HOSPICE DE VILLEURBANNE (1902-1950)

En 1902, est posée, dans le quartier de Cusset à Villeurbanne, la première pierre d'un hôpital qui devait assurer aussi les fonctions d'hospice pour les personnes âgées, et de gardiennat pour les enfants dont les parents seraient hospitalisés. Il s'agit tout à la fois, pour la municipalité radicale socialiste, de substituer la solidarité républicaine à la charité chrétienne, mais aussi, à partir de 1905, de se conformer à la nouvelle loi instituant « l'assistance obligatoire aux vieillards indigents ». L'établissement ouvre ses portes en 1907, et son histoire est profondément marquée par les deux guerres mondiales et la crise économique des années 1930. Il est finalement désaffecté par décision du ministère de la Santé en 1950, et sa propriété est dévolue aux Hospices civils de Lyon. Si bien que paradoxalement, la ville de Villeurbanne doit racheter le bâtiment lorsqu'elle décide de le transformer en établissement scolaire. L'établissement devient le lycée Frédéric Faÿs en 1974.

Le service central des Archives des Hospices civils de Lyon a récemment versé aux

Archives de Villeurbanne le fonds de l'hôpital hospice de Villeurbanne. Son contenu, pré-classé mais non inventorié, concerne les dossiers des personnels, l'administration de l'établissement, les finances, les travaux et inventaires, l'économat (fournitures et denrées alimentaires) et la population hospitalisée.

Des problématiques consacrées à l'hôpital-hospice de Villeurbanne peuvent être élaborées, en particulier dans la perspective du concours organisé tous les deux ans par la Société française d'histoire des hôpitaux.

#### 4. BUREAU DE CHÔMAGE DE VILLEURBANNE

Après avoir institué un fonds national de chômage en 1914, dans le contexte de la mobilisation générale qui désorganise l'économie française, l'État incite, par décret du 9 janvier 1915, les villes et les régions françaises frappées par le chômage à créer des fonds de secours destinés aux personnes sans emploi. Quelques grandes villes répondent à l'appel, mais c'est au moment de l'armistice, du fait de la démobilisation et l'accroissement rapide du nombre de chômeurs, que les fonds municipaux de chômage se mettent en place de façon plus massive.

Si la ville de Villeurbanne a institué, dès la fin de 1914, une caisse de chômage pour soutenir les Villeurbannais privés de travail pendant la guerre, l'on attend 1930, et les effets de la crise économique mondiale, pour créer un fonds municipal de chômage, qui se présente du reste, dans son article I, comme « une institution tout à fait temporaire destinée uniquement à parer aux conséquences du chômage provenant de la crise économique actuelle », et « destiné[e] à disparaître avec les circonstances qui l'ont vu naître ». .

Les Archives de Villeurbanne (sous-série 7F, Travail) conservent l'ensemble des dossiers concernant sa création et son fonctionnement jusqu'à la création de l'Agence nationale pour l'emploi. Ils contiennent en particulier, pour la période qui s'étend jusqu'en 1941 : correspondance, rapports, règlements, délibérations du conseil municipal, circulaires ministérielles, tableaux et listes des aides versées, subventionnement de l'État et de l'Office départemental et municipal de Placement. L'on y trouvera aussi les informations relatives à la situation des demandeurs d'emploi et les fichiers nominatifs de pointage pour toute la période. Ces fichiers rassemblent des milliers de fiches de 1931 à 1975, avant que l'agence nationale pour l'emploi ne succède au bureau de chômage à la fin des années 1970.

#### 5. LE SPORT DANS LA VILLE DE VILLEURBANNE

La question du sport dans la ville mérite d'être particulièrement développée et cela au-delà du phénomène contemporain de l'ASVEL basket. L'étude des équipements sportifs mis en place par la municipalité est possible grâce aux archives municipales (série 1M jusqu'en 1977 et W après 1977). De plus, les plans des équipements (6Fi) ont été en grande partie numérisés et sont aisément disponibles. Les premières politiques municipales en faveur du sport semblent ainsi

émerger dans les années 1930, pour être ensuite plus structurées dans les années 1970, mais cette première chronologie doit être affinée.

Il convient surtout d'approfondir l'histoire des liens entre les municipalités qui se succèdent au XX<sup>ème</sup> siècle à Villeurbanne et les sociétés sportives locales. Pour cela, il est possible d'étudier les correspondances de la direction des affaires générales de la ville particulièrement riches pour la période Hernu-Chabroux (1977-2000). Ces correspondances devront être complétées par celles des adjoints au maire chargé des affaires sportives (versements 244W, 247W, 254W, 265W, 277W). Les sociétés sportives sont peu connues, mais des courriers sont disponibles (2D44) pour la période 1911 à 1940. Enfin, une prospection de terrain auprès des sociétés sportives villeurbannaises permettrait sans doute d'enrichir les sources actuellement disponibles. Les témoignages oraux, valorisés au sein du Rize, permettraient d'éclairer sous un nouveau jour le sport dans la ville de Villeurbanne.

## 6. LES FÊTES A VILLEURBANNE

Les fêtes, par leur occurrence, rythment la ville ou certains quartiers au sein desquels des groupes, plus ou moins formels, affirment ainsi leur existence. Ce thème de recherche s'inscrit dans l'axe scientifique de l'étude des cultures populaires et celui de la ville de Villeurbanne. Il fait l'objet actuellement d'un projet culturel en lien avec les conseils de quartier.

Les fêtes célébrées à Villeurbanne sont de différentes natures. Ainsi, les archives de Villeurbanne ont gardé trace de l'organisation par l'équipe municipale des fêtes commémoratives nationales, des fêtes inaugurales (hôpital hospice en 1902, œuvres de protection de l'enfance en 1925, jardin des tout petits en 1929, palais du travail en 1928, nouveau centre urbain des Gratte Ciel en 1934), ou des fêtes de la jeunesse des années 1930 à 1960. Il faut par ailleurs prendre en compte les fêtes de quartier et les fêtes organisées par des partis politiques. Ainsi, à partir de 1977, la municipalité socialiste relance cette tradition un peu oubliée en consacrant le rituel annuel de la semaine festive du mois de juin : de « Villeurbanne en Fête » aux « Folia », de « Eclanova », aux « Vivats » ou « Fêtes de Villeurbanne » et aujourd'hui « Les Invites », le principe varie peu : spectacles de rue invités et à l'initiative des associations des quartiers –au moins dans les premières années-, tous gratuits, dispersés dans tous les quartiers de la ville.

L'utilisation des sources écrites et des orales est dans ce cas particulièrement appropriée.

## 7. LE PERSONNEL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLEURBANNE AU XX<sup>ÈME</sup> SIECLE

Figure locale d'importance, en tant que premier magistrat, le maire a souvent été étudié mais souvent au détriment du personnel municipal. Or ce personnel municipal, qui travaille sous différents maires et cela quels que soient les changements de majorité politique, mérite d'être étudié car son effectif s'accroît et se structure tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle. En effet, la croissance numérique du personnel municipal accompagne celle de la population villeurbannaise qui passe de près de 30 000 habitants en 1900 à 120 000 à la fin du siècle. L'étude de la gestion du

personnel municipal, influencée par les évolutions politiques et économiques d'échelle locale ou nationale, est rendue possible grâce au fonds 2K qui a été tout récemment inventorié. Cette étude permettrait de comprendre un pan essentiel de l'histoire municipale de Villeurbanne.

## 8. LE MONDE DU TRAVAIL FACE AUX MUTATIONS DES ANNÉES 2010

Le Rize s'est engagé en 2011 dans un partenariat avec le laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Larhra) et l'association grenobloise « Repérages » autour d'un projet de recherche-action intitulé « Le monde du travail face aux mutations des années 2010. Crises et récits de crises ».

Né d'une volonté de croiser un regard de documentariste avec celui d'autres acteurs impliqués dans des travaux d'histoire et d'action culturelle, ce projet a pour objectif de produire et recueillir des paroles et des récits d'acteurs du monde du travail à l'échelle de la région Rhône-Alpes, notamment en Isère et dans la région de Lyon et de Villeurbanne. Les entretiens filmés réalisés constitueront un fonds documentaire qui demande à être analysé et qui fera l'objet d'opérations de valorisation culturelle à l'issue du programme. Le Rize serait donc intéressé par l'accueil en résidence d'un jeune chercheur en master 2 d'histoire, d'anthropologie ou de sociologie qui prendrait pour sujet la question du monde du travail et de ses évolutions récentes, à partir d'exemples d'entreprises villeurbannaises en activité.

# FICHE DE CANDIDATURE

## APPEL A JEUNES CHERCHEURS (M2)

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

N° de sécurité sociale : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Université ou établissement d'enseignement supérieur : .....

Adresse : .....

.....

Enseignant dirigeant les travaux universitaires : .....

Sujet de recherche proposé par le/la candidat(e) : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Discipline : .....

.....

.....

Date : .....

Signature du candidat :